

PV-PROMEVA

ACTUALITÉS 02/12

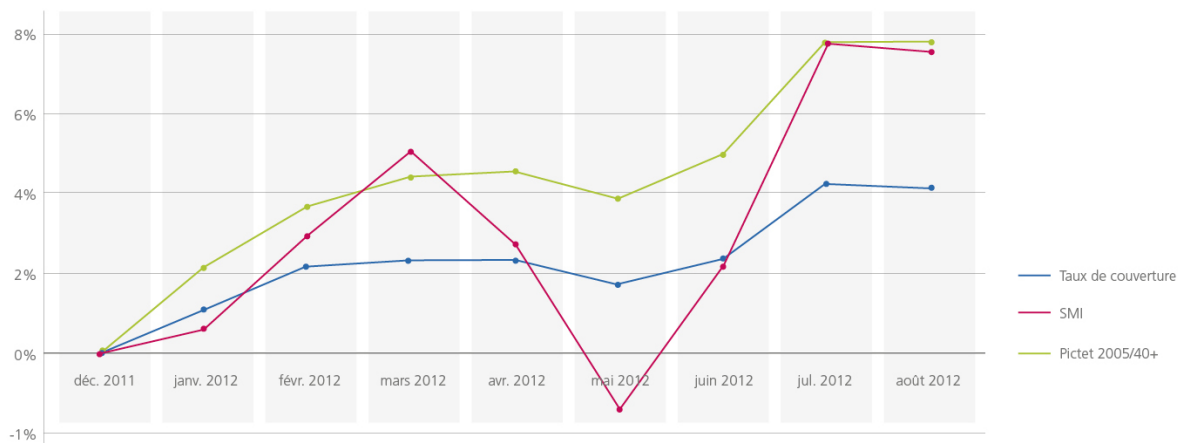
Mesdames et Messieurs

Nous avons le plaisir de vous donner connaissance des informations suivantes relatives à la marche des affaires de PV-PROMEVA :

Développement positif du taux de couverture depuis le 1^{er} janvier 2012

Le taux de couverture a connu un développement très positif depuis le 1^{er} janvier 2012 parallèlement à l'indice LPP Pictet 2005/40+ (stratégie de placement similaire à celle de PV-PROMEVA). Le Swiss Market Index SMI a subi quelques revers en mars et en mai 2012. Ces revers n'ont cependant eu qu'une incidence mineure sur le taux de couverture de PV-PROMEVA, dès lors que la stratégie de placement de cette dernière est diversifiée plus largement. Jusqu'à la mi-septembre, le taux de couverture est remonté pour atteindre 98,5 %.

Modification relative des indices SMI et Pictet 2005/40+ ainsi que du taux de couverture de PV-PROMEVA



Abolition des contributions d'assainissement au 1^{er} janvier 2013

Le taux de couverture estimé actuellement à 98,5 % et le développement positif continu des marchés des capitaux nourrissent la conviction de PV-PROMEVA qu'il sera possible de clore les comptes de l'année 2012 avec un taux de couverture atteignant quasi 100 %. En raison de cette appréciation, le Conseil de fondation a décidé d'abolir les contributions d'assainissement à partir du 1^{er} janvier 2013.

Le Conseil de fondation de PV-PROMEVA remercie tous les employeurs et employés de leur soutien pendant la difficile période de sous-couverture et des contributions d'assainissement concomitantes. Il apprécie vivement la confiance qui lui a été manifestée. Les mesures décidées et mises en oeuvre pour optimiser la gestion de fortune et l'organisation de PV-PROMEVA se poursuivent en toute conséquence.

Acquisition d'un nouvel immeuble à Mumpf AG, Burgmättli

PV-PROMEA continue de chercher à augmenter son taux de placement dans l'immobilier. PV-PROMEA a réussi à acheter deux nouveaux terrains à Mumpf (Argovie) avec un total de 200 logements locatifs. La fin des travaux de construction et l'emménagement dans les appartements sont prévus pour le mois de décembre 2012. 70 % des logements sont déjà loués.

Si vous avez encore des questions concernant l'abolition des contributions d'assainissement, nous sommes à votre entière disposition pour vous renseigner, par téléphone par exemple.

Nous vous remercions de répercuter ces informations sur vos salariés.

Schlieren, 10.10.2012

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, nos salutations les meilleures.

PV-PROMEA

Conseil de fondation et Direction

PV-PROMEA

Ifangstrasse 8, case postale, 8952 Schlieren

Tél. 044 738 53 53, Fax 044 738 54 64

info@promea.ch, www.promea.ch